

Juin 2017

DIECCTE Guadeloupe,
Service Etudes, Statistique
et Evaluation (SESE)

L'intérim en Guadeloupe, Saint- Martin et Saint- Barthélemy en 2017

En 2017, l'intérim a encore connu en Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy une progression de son activité (+10,9 %) à 1 340 Equivalent Emploi Temps Plein (EETP) après une hausse sensible déjà enregistrée en 2016 (+30,3 %). Le nombre de contrats signés dans l'année a augmenté un peu plus rapidement que le volume d'activité (40 697 contrats, +14,4 %). Les grands secteurs d'activité sont en croissance, à l'exception de la construction (baisse de 15,4 % de l'activité et de 3,8 % du nombre de contrats). Le commerce enregistre une hausse de 16,1 % de l'activité intérimaire et devient ainsi le premier secteur employeur intérimaire en Guadeloupe avec 27,6 % du volume total de travail, devançant la construction (22,0 %). Les secteurs des services représentent 31,5 % de l'activité. L'intérim (en EETP) progresse aussi dans les autres départements des Antilles-Guyane en 2017, davantage en Guyane (+12,9 %) qu'en Martinique (+7,8 %). Dans l'océan indien, la Réunion enregistre une forte croissance (+17,4 %) mais après une baisse notable de l'activité dans l'intérim en 2016. L'évolution globale des Drom⁽¹⁾ est finalement nettement positive en 2017. Au niveau national, l'activité intérimaire est comme aux Antilles-Guyane en hausse (+14,4 %). La durée moyenne des missions achevées est quasi-stable en Guadeloupe (1,9 semaine) alors qu'elle progresse en Guyane et à la Réunion (baisse en Martinique). Elle est identique à la durée observée au niveau national.

L'intérim reste peu fréquent en Guadeloupe et dans les Drom. Les Drom regroupés (hors Mayotte) représentent 0,9 % des contrats et du volume total de l'intérim en France en Equivalent emplois temps plein (EETP) en 2017. La Guadeloupe seule ne représente que 0,2 % de l'ensemble des contrats signés dans l'intérim, ainsi que de l'équivalent emploi temps plein « France entière ». En comparaison, l'emploi salarié privé de Guadeloupe représente 0,4 % de l'emploi salarié privé en France en 2017 (source ACOSS). L'intérim reste donc sous représenté dans l'économie locale, même s'il est en hausse.

Le poids plus faible de l'industrie en Guadeloupe et dans les Drom ne facilite pas l'embauche d'intérimaires. L'industrie englobe 41,1 % de l'activité intérimaire en France (en EETP) mais seulement 18,7 % en Guadeloupe. Par ailleurs, dans les services, les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien sont également nettement moins présents, ce qui se traduit aussi par un déficit d'opportunités. La situation s'inverse nettement dans le commerce où l'intérim pèse davantage localement (27,6 % contre 9,5 % au niveau national).

Hausse du nombre de contrats en Guadeloupe

Contrats	2017	Evol 17/16	2016	2015
Guadeloupe	40 697	14,4%	35 584	22 227
Total Drom	179 027	9,8%	163 070	146 347
France entière	19 464 151	9,7%	17 744 082	17 354 262

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte, brut

Le nombre de contrats d'intérim signés dans l'année augmente très sensiblement en Guadeloupe (+14,4 %), en Martinique (+10,5 %), à la Réunion (+8,9 %) et en Guyane (+1,6 %). La hausse s'élève à 9,8 % dans l'ensemble des Drom, hors Mayotte. France entière, le nombre de contrats signés dans l'année augmente de 9,7 %.

L'EETP augmente en 2017 en Guadeloupe

EETP	2017	Evol 17/16	2016	2015
Guadeloupe	1 340	10,9%	1 208	927
Total Drom	6 128	12,9%	5 429	4 489
France entière	693 556	14,4%	606 183	551 904

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte, brut

En 2017, l'intérim a connu en Guadeloupe une hausse de l'activité en Equivalent Emploi Temps Plein (EETP). Celle-ci s'établit à 1 340 EETP, soit +10,9 % sur un an. La hausse de l'activité fait suite à une progression déjà importante l'année précédente (+30,3 %). L'activité en EETP croît aussi en Martinique (+7,8 %), en Guyane (+12,9 %) et plus encore à la Réunion (+17,4 %) mais après une baisse en 2016. Globalement, l'activité est en hausse de 12,9 % dans les Drom (hors Mayotte) et de 14,4 % au niveau national.

Les entreprises de Guadeloupe ont davantage recours à l'intérim en 2017

Le taux de recours à l'emploi intérimaire, rapport entre le volume d'emplois intérimaires (en EETP) à l'effectif salarié du secteur privé atteint 1,9 % en Guadeloupe en 2017. Il est en hausse chaque année depuis 2014. Sur l'ensemble des Drom (hors Mayotte), ce taux vaut également 1,9 %, soit la moitié du taux de recours national (3,8 %). La Guyane affiche un taux de 3,7 %, la Martinique 1,9 % et la Réunion 1,5 %.

Faible taux de recours à l'intérim outre-mer

Taux de recours	2017	2016	2015	2014	2013
Guadeloupe	1,9%	1,6%	1,3%	1,1%	1,3%
Total Drom	1,9%	1,7%	1,4%	1,5%	1,4%
France entière	3,8%	3,4%	3,1%	3,1%	2,9%

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte

Construction, commerce et services pèsent 81,1 % de l'emploi intérimaire en Guadeloupe

Quelques activités ou groupes d'activités accaparent l'essentiel de l'intérim en Guadeloupe. En 2017, la construction, habituel premier employeur pour l'intérim, ne concentre que 22,0 % du volume d'emploi total en EETP et perd sa première place au profit du commerce de détail ou de gros (27,6 %). Les services regroupent 31,5 % du volume d'activité. Les principaux secteurs employeurs en 2017 sont le transport et l'entreposage (13,4 %), les activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (7,1 %) et les activités financières et d'assurance (3,4 %). L'industrie regroupe 18,7 % du volume d'EETP. Les activités les plus importantes sont les industries extractives, énergie, eau, déchets et

dépollution (10,6 %), puis la fabrication d'autres produits industriels (4,2 %). Viennent ensuite les industries agro-alimentaires (3,4 %).

Le commerce concentre 55,0 % des contrats en Guadeloupe

Contrats	Guadeloupe	Total Drom	France entière
AZ : Agriculture	0,6%	0,9%	0,5%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,8%	7,4%	11,9%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,1%	0,0%	0,0%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,5%	0,7%	2,5%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,0%	2,1%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	2,7%	5,2%	14,8%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4,6%	8,1%	3,7%
FZ : Construction	8,2%	12,4%	11,7%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	55,0%	36,3%	12,1%
HZ : Transports et entreposage	8,1%	8,9%	15,5%
IZ : Hébergement et restauration	1,9%	4,6%	5,9%
JZ : Information et communication	2,3%	1,3%	0,5%
KZ : Activités financières et d'assurance	1,4%	1,3%	0,8%
LZ : Activités immobilières	0,2%	0,6%	0,3%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	6,6%	9,5%	9,6%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	1,1%	1,4%	6,0%
RU : Autres activités de services	3,0%	1,4%	2,0%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	0,6%	0,9%	0,5%
Industrie	11,7%	21,5%	35,0%
Construction	8,2%	12,4%	11,7%
Commerce	55,0%	36,3%	12,1%
Services	24,6%	29,0%	40,7%
Ensemble des secteurs agrégés	100,0%	100,0%	100,0%

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte, brut

La construction représente moins d'un quart de l'activité intérimaire en Guadeloupe en 2017

EETP	Guadeloupe	Total Drom	France entière
AZ : Agriculture	0,1%	0,6%	0,4%
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3,4%	5,1%	7,4%
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,0%	0,0%	0,1%
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	0,6%	1,0%	5,3%
C4 : Fabrication de matériels de transport	0,0%	0,0%	6,6%
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	4,2%	9,4%	18,7%
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	10,6%	6,1%	3,0%
FZ : Construction	22,0%	29,6%	18,0%
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	27,6%	23,1%	9,5%
HZ : Transports et entreposage	13,4%	8,0%	13,0%
IZ : Hébergement et restauration	1,9%	2,2%	1,8%
JZ : Information et communication	2,0%	1,4%	0,9%
KZ : Activités financières et d'assurance	3,4%	2,0%	1,5%
LZ : Activités immobilières	0,9%	0,9%	0,4%
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7,1%	8,0%	10,1%
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,0%	2,0%	2,3%
RU : Autres activités de services	0,9%	0,7%	1,0%
Ensemble des secteurs	100,0%	100,0%	100,0%
Agriculture	0,1%	0,6%	0,4%
Industrie	18,7%	21,6%	41,1%
Construction	22,0%	29,6%	18,0%
Commerce	27,6%	23,1%	9,5%
Services	31,5%	25,1%	30,9%
Ensemble des secteurs agrégés	100,0%	100,0%	100,0%

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte, brut

Les services en forte progression

La hausse en 2017 du volume d'emploi intérimaire en Guadeloupe (passant de 1208 à 1 340 EETP) est le résultat d'évolutions plus ou moins fortes dans les différents secteurs d'activité.

Lors des dernières années, l'industrie croît modérément mais régulièrement. Le commerce et les services sont en progression forte depuis trois ans alors que la construction recule.

Services, Industrie et Commerce sont en hausse

Guadeloupe	contrats	var 17/16	EETP	var 17/16
Agriculture	233	260,0%	2	68,3%
Industrie	4 745	13,4%	251	15,7%
Construction	3 333	-3,8%	295	-15,4%
Commerce	22 380	10,5%	370	16,1%
Services	10 007	31,3%	422	30,9%
Ensemble	40 697	14,4%	1 340	10,9%

Source Dares, traitement service ESE, brut

L'activité intérimaire dans les principaux secteurs (EETP)

Source Dares, traitement service ESE, chiffres bruts

Stabilité de la durée des missions achevées en Guadeloupe en 2017

Durée moyenne (en semaine)	Guadeloupe	Total Drom	France entière
AZ : Agriculture	0,3	1,6	1,7
C1 : Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1,6	1,3	1,2
C2 : Cokéfaction et raffinage	0,3	2,4	4,8
C3 : Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1,9	4,0	4,2
C4 : Fabrication de matériels de transport	-	1,4	5,9
C5 : Fabrication d'autres produits industriels	2,8	4,1	2,5
DE : Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	4,3	1,4	1,6
FZ : Construction	5,4	5,6	3,0
GZ : GZ : Commerce , réparation d'automobiles et de motocycles	0,9	1,2	1,5
HZ : Transports et entreposage	3,0	1,8	1,6
IZ : Hébergement et restauration	2,0	0,9	0,6
JZ : Information et communication	1,8	2,1	3,4
KZ : Activités financières et d'assurance	4,5	3,1	3,8
LZ : Activités immobilières	6,8	2,7	2,2
MN : Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2,1	1,7	1,6
OQ : Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	3,2	3,3	0,8
RU : Autres activités de services	0,5	0,9	0,9
Ensemble des secteurs	1,9	2,1	1,9
Agriculture	0,3	1,6	1,7
Industrie	3,0	2,1	2,5
Construction	5,4	5,6	3,0
Commerce	0,9	1,2	1,5
Services	2,4	1,7	1,4
Ensemble des secteurs agrégés	1,9	2,1	1,9

Source Dares, traitement service ESE, brut

Durée des missions quasi-stable en 2017

La Guadeloupe présente une durée des missions achevées qui reste quasi-stable en 2017, à 1,9 semaine (baisse de 2,0% de la durée). Le nombre de missions a augmenté nettement dans l'année (+14,4 %) alors que l'activité en Equivalent

Emploi Temps Plein a connu une progression légèrement moindre (+10,9 %). La durée moyenne des missions achevées devient néanmoins inférieure en Guadeloupe à celle observée ailleurs dans les Drom en 2017 (hors Mayotte). La durée moyenne des missions s'établit en effet à 2,1 semaines en 2017 dans les

Drom et affiche un allongement par rapport à 2016 sous l'effet combiné de la hausse des durées à la Réunion et en Guyane et de la baisse en Martinique. La durée moyenne des missions dans les Drom est désormais supérieure à celle observée au niveau France entière (1,9 semaine). Au niveau national, la durée moyenne est en effet restée comme pour la Guadeloupe quasi-stable à 1,9 semaine sur un an. La durée des missions achevées s'échelonne de 1,6 semaine en Martinique à 3,6 semaines en Guyane. La durée à la Réunion vaut 2,2 semaines.

La durée des missions à 1,9 semaine en Guadeloupe

Durée moyenne	2017	2016	2015	2014
Guadeloupe	1,9	1,9	2,6	2,8
Total Drom	2,1	1,9	1,9	1,8
France entière	1,9	1,9	1,9	1,8

Source Dares, traitement service ESE, hors Mayotte, durée en semaine

Dans la construction, les durées de contrat sont les plus longues observées sur un grand secteur d'activité : 5,4 semaines en Guadeloupe et 5,6 semaines dans les Drom (5,8 et 4,7 semaines en 2016 respectivement), mais « seulement » 3,0 semaines « France entière » (2,9 semaines en 2016). Malgré le poids très important de la construction pour l'intérim en Guadeloupe, de nombreux secteurs où les durées de mission sont courtes font baisser la durée moyenne des contrats d'intérim. C'est particulièrement le cas dans le commerce où la durée moyenne des missions ne dépasse pas 0,9 semaine (0,9 semaine également en 2016). Ici ou là, quelques activités ont néanmoins des durées plus longues que la moyenne bien que cela ne concerne souvent que très peu d'intérimaires. Ce peut être également très variable d'une année à l'autre compte tenu des la faiblesse des effectifs en jeu dans les secteurs d'activités concernés. Quelques secteurs ont des durées plus longues en 2017 : activités immobilières (6,8 semaines), activités financières et d'assurance (4,5 semaines), industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (4,3 semaines). Un an plus tôt, trois de ces quatre secteurs présentaient

déjà les durées les plus longues : activités immobilières (10 semaines), activités financières et d'assurance (5,3 semaines), industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution (4,6 semaines).

Avertissement

Au niveau national, une refonte de la chaîne de traitement de l'Intérim a été menée en 2014 à la Dares (Direction statistique du ministère du travail) afin que les travaux réalisés à Pôle emploi ou à la Dares à partir de la même source soient davantage convergents. Au niveau régional, pour la Guadeloupe et les Drom en particulier, ces travaux n'ont pas eu d'incidence notable sur les données présentées. Une note méthodologique de Pôle emploi et de la Dares évoque ces changements :

http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/Estimation_de_l_evolution_de_l_emploi_interiminaire_-_Note_methodologique.pdf

Des travaux méthodologiques sont toujours en cours et les séries d'emploi intérimaire ont été révisées. Le principal changement provient du traitement du passage à la déclaration sociale nominative (DSN), dans le courant de l'année 2016 pour les majors de l'intérim, puis en 2017 pour les autres établissements :

http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018_t1_revisionemploiinteriminaire.pdf

POUR EN SAVOIR PLUS

« L'emploi intérimaire poursuit sa progression au 4^{ème} trimestre 2017 », Dares indicateurs N°011, mars 2018

« L'intérim en Guadeloupe en 2016 », Dieccte Guadeloupe, juin 2017

« L'intérim en Martinique en 2016 », Dieccte Martinique, juin 2017

« L'intérim en Guyane en 2016 », Dieccte Guyane, juin 2017

Les indicateurs statistiques relatifs à l'intérim calculés mensuellement, trimestriellement et annuellement sont également disponibles sur le site du Ministère du travail : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-z/article/l-emploi-interiminaire>

Définitions

Chaque mois depuis 1995, les agences de travail temporaire transmettent à Pôle emploi un relevé des missions d'intérim réalisées. La DARES produit notamment le nombre de contrats d'intérim commencés dans le mois (données par trimestre ou année également disponibles), calcule les Equivalents Emplois à Temps Plein (EETP) ainsi que la durée moyenne des missions achevées dans le mois. Les données présentées dans cette publication font référence au département de l'agence d'intérim.

Contrats conclus (au cours d'une période) : missions dont la date de début appartient à la période considérée. Le nombre de contrats conclus mesure le flux d'entrées de l'emploi intérimaire dans la période.

Equivalent Emplois à Temps Plein (EETP) au cours d'une période :

rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées de la période. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Taux de recours annuel à l'intérim : rapport du volume de l'emploi intérimaire annuel en EETP à l'emploi salarié privé de l'année. L'emploi salarié retenu ici est celui fourni par L'URSSAF trimestriellement dont on fait la moyenne (emploi salarié privé).

Le taux de recours annuel ainsi calculé est différent de celui qui figure dans les publications de la DARES pour le niveau national et de certaines publications précédentes de la DIECCTE Guadeloupe.

Nomenclature d'activité utilisée

La nomenclature d'activité française NAF 2008 rév.2 comporte cinq niveaux qui s'emboîtent parfaitement. Néanmoins, la nécessité de disposer de nomenclatures agrégées pour l'établissement de certaines statistiques et pour la diffusion s'est imposée au niveau international. C'est pourquoi trois niveaux

supplémentaires (A 10, A 38 et A 64) ont été définis par les organismes internationaux. Ce dispositif a été complété par la France qui utilisera deux niveaux de plus (A 17 et A 129). Les données présentées dans cette étude par secteur d'activité sont ventilées en A 17.

Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Guadeloupe**Direction :**

Rue des Archives, Bisdary – 97113 Gourbeyre
Téléphone : 05.90.80.50.50
Télécopie : 05.90.80.50.00

Bureau de Jarry :

Immeuble Raphaël, ZAC Houelbourg Sud,
Lot n° 13 - Z.I de Jarry, 97122 Baie-Mahault
Téléphone : 05.90.80.50.50
Télécopie : 05.90.83.70.75

Bureau de Saint-Martin :

20, rue de Galisbay, 97150 Marigot - Saint -Martin
Téléphone : 05.90.29.02.25
Télécopie : 05.90.29.18.73

Bureau de Basse-Terre :

30, chemin des Bougainvilliers-Guillard
97100 Basse-Terre
Téléphone : 05.90.80.50.50
Télécopie : 05.90.81.60.05

Bureau des Abymes – Dothémare :

Immeuble C2E – rue de l'Abreuvoir-Dothémare
97139 Les Abymes
Téléphone : 05.90.80.50.50
Télécopie : 05.90.90.28.95

Directeur de la publication : Louis MAZARI

Réalisation Service Etudes, Statistique, Evaluation (SESE)
Charly DARMALINGON & Roman JANIK

Courriel : 971.statistiques@dieccte.gouv.fr

Internet : guadeloupe.dieccte.gouv.fr

